

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate : Le 27 mars 2025

Vers un véritable changement : Réponse d'OSSTF/FEESO au rapport de la CODP sur le racisme anti-Noirs et la discrimination au sein du système d'éducation publique de l'Ontario

Toronto ON – OSSTF/FEESO félicite la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) de son travail à la publication de leur document : « Rêves repoussés : faire face au racisme et à la discrimination envers les Noirs dans le système d'éducation publique en Ontario ».

Les efforts déployés pour effectuer des recherches, consulter, comprendre et rendre des comptes publics sur le racisme anti-Noirs dans le système d'éducation publique de l'Ontario sont admirables. Les actions proposées dans le rapport inspirent confiance que ce travail contribuera à la réalisation de meilleurs résultats dans la lutte contre le racisme anti-Noirs en éducation.

OSSTF/FEESO s'engage à éradiquer le racisme anti-Noirs au sein de notre Fédération et dans l'ensemble de l'éducation publique. Nous reconnaissons le travail qui reste à faire et nous nous engageons à prendre des mesures pertinentes pour lutter contre le racisme anti-Noirs au sein du système d'éducation publique de l'Ontario.

OSSTF/FEESO s'est engagé à lutter contre le racisme anti-Noirs au sein de notre Fédération et dans le secteur de l'éducation. Dans le cadre de notre engagement, au cours des cinq dernières années, nous avons dépensé plus de 1,6 million de dollars en perfectionnement professionnel et dans une série d'autres initiatives liées à la lutte contre le racisme anti-Noirs.

Notre Bureau provincial a à son emploi une employée affectée à temps plein qui œuvre sur les questions d'équité, de lutte contre le racisme et de lutte contre l'oppression au sein de la Fédération. De plus, une équipe interne en matière d'équité aide à réviser et à mettre en œuvre le Plan d'action de la Fédération pour appuyer l'équité, la lutte contre le racisme et la lutte contre l'oppression, dans le but d'améliorer les conditions de travail de nos membres et de créer un organisme véritablement inclusif, accessible et équitable.

OSSTF/FEESO est fier de son comité permanent dédié à la lutte contre le racisme anti-Noirs, en plus de nos autres comités et groupes de travail axés sur l'équité. Le Comité de lutte contre le racisme anti-Noirs vise à informer les politiques et les actions d'OSSTF/FEESO liées au démantèlement du racisme anti-Noirs et du racisme au sein de la Fédération, dans le secteur de l'éducation et dans l'ensemble de la société.

Au palier local, l'organisme a exigé que le poste d'agent(e) en matière d'équité, de lutte contre le racisme et de lutte contre l'oppression existe dans tous les districts locaux de la province. Ensemble, ces personnes servent de points de contact clés pour les membres à la recherche de soutien. Ils servent également de ressources et de sources de renseignements pour nos membres. De multiples occasions de réseautage et de formation ont été financées au cours des dernières années pour soutenir ces personnes dans le travail important qu'ils accomplissent.

Bien que nous soyons impatients de nous engager et de collaborer avec d'autres organismes et responsables dans ce travail, OSSTF/FEESO a des préoccupations quant à la section du rapport qui porte sur le rôle des syndicats qui interprète mal le rôle, les obligations et les capacités des syndicats en milieu de travail.

Selon notre expérience, les membres préfèrent des explications concises et claires sur les pouvoirs, les outils et l'autorité dont dispose la Fédération, afin de pouvoir gérer correctement leurs attentes. À l'inverse, une mauvaise interprétation des capacités contribue souvent à exacerber les frustrations, ce qui va à l'encontre à la fois de l'esprit du rapport et de ce que nous nous efforçons d'atteindre dans notre représentation de nos membres.

Par exemple, nous craignons que le rapport ne crée des attentes irréalistes quant à la capacité des syndicats à établir des politiques et des procédures qui régissent le lieu de travail. Bien que nous soyons heureux de pouvoir mener des consultations sur de telles politiques, la gestion du personnel relève de la responsabilité des employeurs, une distinction qui n'est pas clairement notée dans le rapport.

Au cours de notre consultation avec la CODP, nous avons soulevé ces préoccupations et avons demandé des éclaircissements sur la manière dont les attentes du rapport à l'égard des syndicats pourraient être mises en œuvre dans la pratique. Même si la CODP n'a pas apporté d'importantes révisions au rapport, elle a exprimé sa volonté de collaborer avec nous dans les mois à venir, à mesure que le cadre d'action du rapport prend forme. Nous apprécions cet engagement à un dialogue continu et nous nous réjouissons à la perspective de trouver un terrain d'entente qui répond au cadre juridique par lequel nous sommes régis.

Cela dit, il est crucial que nos préoccupations concernant le rapport ne soient pas interprétées comme un manque de soutien à son égard et au travail important qui doit être accompli. OSSTF/FEESO soutient pleinement l'élan et l'esprit du rapport et reconnaît que nous avons le devoir important de continuer à travailler pour lutter contre le racisme anti-Noirs en éducation publique et au sein de notre Fédération. Nous craignons simplement que la section du rapport sur le rôle des syndicats soit largement mal comprise par le public, tel qu'elle est rédigée.

OSSTF/FEESO s'engage à continuer son travail pour apprendre et aider ses membres à comprendre les préjugés fondés sur la race et la façon à laquelle le racisme anti-Noirs est présent dans la pédagogie, les salles de classe et les écoles, afin qu'il puisse être démantelé.

Nous avons hâte de poursuivre notre conversation avec la CODP et avec d'autres responsables pour mieux comprendre les attentes à notre égard, afin de pouvoir soutenir les conclusions du rapport et ses actions, et de travailler en collaboration avec d'autres parties prenantes dans le but de cerner, de combattre et d'éliminer le racisme anti-Noirs en éducation publique.

OSSTF/FEESO, créé en 1919, représente plus de 60 000 membres de partout en Ontario. Ils comprennent le personnel enseignant des écoles secondaires de l'Ontario, le personnel enseignant suppléant, les aides-enseignants, les éducateurs et éducatrices, le personnel enseignant à l'éducation permanente et les instructeurs, les éducateurs et éducatrices de la petite enfance, les psychologues, les secrétaires, les orthophonistes, les travailleurs et travailleuses sociaux, le personnel de conciergerie, le personnel de soutien des universités ainsi que plusieurs autres membres du personnel du domaine de l'éducation.

-30.

Personne-ressource : Caitlin Reid

Conseillère en médias et communications

Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario

Caitlin.Reid@osstf.ca

416-576-8346